

Tout directeur de thèse doit se proposer de « mieux guider les étudiants vers des sujets neufs et porteurs » (Michel Collot, p. 42), et « co-responsable du sujet, <il> peut craindre de lancer sur une voie obscure le jeune chercheur » (Marc Dambre, p. 84). De fait, on peut estimer qu'il n'est pas « raisonnable de conseiller à des thésards de ressusciter des morts, car leurs thèses ne trouveront aucun écho » tout en restant « attentifs à de possibles retours » (Michel Jarrety, p. 74) ; mais il vaut sans doute la peine de réaliser « un travail monographique, même sur un écrivain de modeste réputation, s'il atteste des connaissances qui débordent largement l'objet restreint et sont transférables à d'autres études » (Jean-Yves Debreuille, p. 70).

Une préoccupation apparaît souvent dans le volume : contextualiser la recherche. J.-Y. Debreuille, en particulier, préconise un « effort de contextualisation large et précis des œuvres étudiées » (p. 70). Il y a là en effet, comme ce chapitre a voulu le montrer (☛ point III), une perspective méthodologique essentielle ; elle facilite de plus des explorations « doctorales » dans des domaines peu connus dans les pays francophones, comme celui des littératures étrangères. Ainsi theses.fr relève plusieurs thèses utilisant dans leur titre l'expression « dans le contexte de », par exemple : *L'Œuvre romanesque de Stanisław Ignacy Witkiewicz dans le contexte des littératures européennes (1909-1939)*, soutenue en 1997, *Constantin Théotokis dans le contexte du roman européen (1898-1922)*, soutenue en 2000, *Le Roman réaliste slovène de l'entre-deux-guerres dans le contexte européen*, soutenue en 2005 ; en 2013 un volume dirigé par M. Srebrot a été publié sous le titre *La Littérature serbe dans le contexte européen : texte, contexte et intertextualité*. Il ne s'agit pas prioritairement, dans ces cas, d'influence ou de réception, mais d'évaluer la place que des écrivains de langues de diffusion restreinte peuvent prendre dans un ensemble littéraire plus large qui, de ce fait, n'est pas réduit à quelques « phares » de l'Europe occidentale.

Une œuvre littéraire de langue française dépend pour une bonne part d'un contexte qui varie suivant les pays où elle est produite : une pièce de théâtre ou un roman québécois s'inscrit dans un cadre différent de celui de la Belgique, de la France ou d'un pays africain (v. les contributions d'Anne Douaire et de Jean-Marc Moura, *La Traversée des thèses*, p. 123-141) ; les phénomènes de mondialisation, mais aussi de régionalisation (le Québec fait partie de l'ensemble nord-américain, un pays africain est un élément de la culture africaine), accentuent de plus, depuis les dernières décennies du XX^e siècle, les interférences et les interactions des créations littéraires, soit entre elles, soit en résonance avec les évolutions des sociétés.

4

Principes et méthodes

Un travail de recherche, quelle que soit la discipline, implique de respecter un certain nombre de principes. Être chercheur signifie, d'une part, envisager une contribution originale et personnelle qui, sur tel point, apporte du nouveau ; d'autre part se situer par rapport à des prédécesseurs, car un chercheur aborde rarement un terrain entièrement vierge.

Par ailleurs, la recherche, en littérature, ne consiste que rarement à « prévoir », c'est-à-dire à pouvoir affirmer, à la suite d'un raisonnement, qu'à partir de tels faits observés ou déduits on trouvera toujours tel résultat ; elle peut, en revanche, émettre des hypothèses qui pourront, le cas échéant, être vérifiées expérimentalement. Un exemple célèbre est fourni par un passage situé au début de la *Poétique* d'Aristote. Le manuscrit grec de référence présente, dans les premières lignes, une suite incompréhensible de quelques mots ; au XIX^e siècle, un philologue allemand, Jacob Bernays, conjecture qu'il pourrait manquer un mot, et suggère l'adjectif *anónumos* (« qui n'a pas de nom », anonyme), qu'Aristote utilise assez fréquemment dans ses écrits lorsqu'il constate l'absence d'un terme dans la langue grecque. La découverte ultérieure d'une traduction arabe ancienne de la *Poétique*, très littérale, permet de reconnaître la justesse de la conjecture de Bernays ; Aristote fait effectivement ce constat : « Quant à l'art qui imite par le langage seul, prose, ou vers, vers différents mélangés ou vers tous du même genre, il est resté sans dénomination jusqu'à ce jour » [trad. J. Hardy]. On est tenté de penser que le mot grec qui manque à Aristote pourrait être dans le même registre que « littérarité » (☛ le ch. 2).

On a vu, dans le chapitre 2, qu'il est indispensable de faire des distinctions, notamment à propos de la notion même de texte. Dans le présent chapitre, il s'agira de formuler quelques principes qui découlent en grande partie de ces distinctions : ils constituent un ensemble déontologique du chercheur en littérature, qui implique d'importantes conséquences méthodologiques.

A. Travailler de première main

Le matériau de base du chercheur est d'abord constitué par les textes qu'il utilise, à commencer par ceux de l'auteur ou des auteurs sur lesquels il travaille, mais aussi les études critiques auxquelles il fait appel. La première règle est donc d'aller à la source même, qui peut être, selon le type de recherche engagée : une édition critique, une édition originale, un manuscrit, un ouvrage de critique, un compte rendu de représentation théâtrale paru dans un journal... Cela suppose de :

- consulter le document directement, soit parce qu'on le possède soit parce qu'on peut le consulter en bibliothèque, ou en version numérisée en mode image (qui offre une reproduction fidèle de l'original). Si ce n'est pas possible, il faut aller au plus près de la source.
- ne jamais citer un document sans préciser son origine, qu'il faut donc avoir préalablement notée ;
- ne jamais fonder un raisonnement sur un renseignement pris dans un document de seconde main, avant d'en avoir vérifié l'exactitude : ☛ l'exemple donné plus loin (1C) ;
- ne jamais extrapoler à partir d'un souvenir ou d'un indice pris hors de son contexte (surtout si on n'est pas trop informé de ce contexte). Le titre *Les Gaîtés de l'escadron* est connu comme un ensemble de scènes de théâtre dû à G. Courteline. Mais c'est d'abord, lors de sa 1^{re} publication en 1886, un recueil de courts récits qui comprennent de nombreux échanges verbaux ; il n'est adapté pour la scène qu'en 1895. On ne saurait donc retenir la date de 1886 comme une date de l'histoire du théâtre français.

B. Relever les sources de façon claire et identifiable

Les sources comprennent les œuvres sur lesquels on travaille (sources primaires) et les travaux auxquels on fait appel (sources secondaires). Un principe fondamental est de les distinguer sans ambiguïté possible. On verra plus loin (☛ II B 2) quels sont les éléments indispensables d'une identification ; quelques mises en garde préalables sont à retenir.

La première est qu'il est évidemment possible, voire souhaitable, pour aller plus vite, d'utiliser des abréviations personnelles dans ses notes ; celles-ci ne doivent pas présenter elles-mêmes de signes d'ambiguïté à la relecture (effectuée parfois des mois plus tard !). Chacun doit ici se forger des outils qui lui sont propres.

Une seconde précaution concerne la fiabilité des ressources informatiques, dont on verra également plus loin l'intérêt et les problèmes qu'elles présentent (☛ ch. 5). Les nouvelles technologies, en développement constant, impliquent en effet une vigilance encore plus grande dans l'identification et l'authenticité des documents, téléchargeables ou non.

Le respect du texte d'un document qu'on reproduit, soit qu'on l'ait recopié, soit qu'on l'ait « copié/collé » en vue de l'utiliser et, éventuellement, de le citer, est essentiel. Toute intervention, même légère et d'apparence insignifiante (par ex. une majuscule remplacée par une minuscule), doit être signalée de façon claire pour le lecteur. Il est délicat de décider très vite, en prenant note d'un passage, de l'usage qu'on en fera ; il est préférable de sauvegarder l'ensemble du passage, en respectant soigneusement l'orthographe et la disposition typographique (alinéas, mises en relief) ; **ATTENTION** : un « copier/coller » n'est pas toujours possible, et il est parfois nécessaire de recopier le document, à la main ou sur un ordinateur portable. Dans le cas où il est possible, il peut par ailleurs amener la modification d'éléments de typographie ou de mise en page.

S'il ne paraît pas utile, au cours de la recherche, de reproduire tout un passage, il est alors indispensable de savoir qu'on est intervenu sur le texte pour l'abrégé. Cela permet, le cas échéant, de revoir le texte-source pour vérifier ce qui a été modifié et, si on le cite à partir de ses notes, de signaler aux lecteurs qu'il y a eu intervention. Pour cela, il existe un système simple, pratiqué par tous les chercheurs :

- toute *suppression* est marquée par trois points de suspension placés entre deux crochets droits : [...]. Cet insert signale que celui qui cite a délibérément supprimé un élément plus ou moins long du texte en question. Ainsi, au cas où il paraîtrait indispensable de centrer sur la seule littérature la phrase de M. Arnold citée intégralement plus haut : « *No single event, no single literature is adequately comprehended except in relation to other events, to other literatures* », on écrirait : « [...] *no single literature is adequately comprehended except in relation to [...] other literatures* ».
- une *explication* de l'annotateur, à l'intérieur d'un texte, destinée à expliciter par exemple un terme ou un pronom, est également placée entre crochets droits. C'est souvent le cas pour des textes français un peu anciens, comme dans cet exemple tiré de la traduction de *l'Histoire éthiopique* d'Héliodore par J. Amyot : « Le jour ne faisait guère que commencer à poindre et le soleil à rayer [rayonner] sur les cimes des montagnes ».
- tout *ajout* ou *modification mineure* (par exemple pour raison d'accord grammatical) est signalé de même en le plaçant entre crochets pointus < >. Dans le cas de la citation de M. Arnold, on peut, pour la commencer par une majuscule, écrire : « <N> *o single literature is adequately [...]* ».
- il peut arriver qu'un mot ou une expression du texte qu'on cite présente une *particularité due à l'auteur*, qu'il importe de ne pas confondre avec une erreur du citeur : on fait alors suivre le mot ou l'expression en cause de [sic], c'est-à-dire du terme latin signifiant « c'est bien ainsi ». Sauf erreur, toutes les éditions du *Roman expérimental* parues du vivant de son auteur, Zola, portent (fin du 2^e ch. de l'essai « Le roman expérimental », avant-dernier paragraphe) que le roman « doit s'en tenir à la recherche du *pourquoi* des choses ». Or tout

le développement de l'essai montre à l'évidence que le terme attendu est « le comment des choses ». S'agit-il d'une inadvertance de Zola, ou du typographe de la 1^{re} édition ? Le manuscrit a disparu. On peut citer le passage en mettant une note ou écrire : le roman « doit s'en tenir à la recherche du *pourquoi* [sic ! on attend plutôt : *comment*] des choses ».

Ces signes d'intervention sont à respecter absolument ; le chercheur doit être attentif à la qualité du texte sur lequel il travaille. Il peut certes arriver que ces règles ne soient pas suivies par certains éditeurs, qui censurent et dénaturent un texte pour des raisons morales ou politiques : on veillera à identifier ces cas et on évitera évidemment d'y puiser ses sources sans vérification. Ainsi, pendant de nombreuses années, un manuel de morceaux choisis très répandu dans les lycées français a présenté, en les tronquant, des textes d'écrivains du XVIII^e siècle. On pouvait y lire un extrait du grand ouvrage de Montesquieu, *De l'esprit des lois* : le chapitre V du livre XV. « De l'esclavage des nègres » ; la fin du 5^e paragraphe se présentait ainsi : « dans un corps tout noir... », le paragraphe suivant commençant par « On peut juger de la couleur de la peau ». Or les auteurs du manuel avaient tout simplement éliminé le 6^e paragraphe du texte de Montesquieu, probablement parce qu'il faisait allusion à une pratique attribuée aux « peuples d'Asie » de faire des eunuques. Tel commentateur qui s'est risqué à gloser : « Les trois points de suspension sont là pour faire entendre que le raisonnement est à peine ébauché. On laisse au lecteur le soin de le poursuivre en argumentant », est victime de l'emploi des points de suspension et de l'apparente suite des idées dans le texte tronqué, et il n'a pas vérifié sur une édition fiable, comme il aurait dû le faire, le texte qu'il commentait.

D. Reconnaître ses emprunts et affirmer son originalité

Un chercheur est responsable de ce qu'il écrit : il doit viser à mettre en évidence les idées ou les éléments nouveaux qu'il apporte et, par là même, prendre rang parmi ceux qui ont travaillé dans le même domaine pour commencer à se situer dans une lignée de chercheurs.

Les références bibliographiques – corpus de travail, travaux de prédécesseurs concernant le sujet traité – sont partie intégrante de toute présentation de recherche (mémoire, thèse, article, ouvrage) ; elles sont un témoignage du sérieux de la recherche, et on verra plus loin (ch. 7) les problèmes liés à l'établissement puis à la présentation de la bibliographie. Toute recherche oblige à se situer dans le champ choisi pour l'enquête, et préciser notamment comment et pourquoi utiliser – ou non – tel travail antérieur. Il importe donc de reconnaître ses dettes, c'est-à-dire de signaler tout emprunt intellectuel fait à un devancier. C'est une garantie d'autant plus facile à prendre que les trois grands principes précédents sont observés : des dossiers clairs évitent des plagiais involontaires (le plagiat délibéré est évidemment incompatible avec la notion même de recherche !). Le lecteur, surtout quand il est membre d'un jury, a besoin de telles garanties.

La vigilance s'impose dans deux grands secteurs : celui des faits et celui des opinions. Dans le premier cas, le chercheur débutant dispose de toute une masse d'informations accumulées par des prédécesseurs : dates vitales d'un écrivain, dates de publication d'ouvrages, mais aussi idées reçues... Il n'est pas possible de tout vérifier à la source, mais le doute est une attitude fondamentale. Il est par exemple acquis que Stendhal est le pseudonyme sous lequel Henri Beyle est connu, et qu'il provient de la ville allemande de Stendal : cela ne repose que sur une affirmation de Sainte-Beuve, faite en 1854, et qui n'a été que très rarement remise en question. On lit parfois que la *Freie Bühne* (« Scène libre ») a été fondée à Berlin en 1889 à la suite de représentations du Théâtre Libre d'A. Antoin dans cette ville : en fait rien n'étaye cette affirmation, qui n'a pour elle que d'être vraisemblable ; dans ce cas, reprendre ce qui est présenté comme un fait entraîne, par simple précaution, qu'on renvoie à l'ouvrage ou à l'article dans lequel se trouve cette information.

Le second domaine est plus complexe. Beaucoup d'idées, d'opinions, de définitions qui ont pu être considérées comme neuves lors de leur première apparition (quand on peut la dater !) sont devenues des formules passées dans le langage usuel des chercheurs. L'époque contemporaine a multiplié les créations verbales, en particulier dans le registre technique (« littérarité », « paratexte », « mise en abyme ») ; certaines formules connaissent une vogue réelle avant d'être contestées : l'expression « littérature mineure » est issue d'une traduction – contestable – de « kleine Literatur » qu'emploie Kafka dans son *Journal* en décembre 1911 : elle est une référence liée à l'emploi qu'en ont fait G. Deleuze et F. Guattari en 1975 pour désigner une certaine conception de la littérature. Il est difficile de faire la part, dans ce dernier cas, entre ce qui peut être considéré – pour un temps ? – comme une « propriété intellectuelle » dont il faut signaler l'origine, et ce qui fait partie du vocabulaire usuel de la recherche. Si on fait appel à une formule ou à une notion dont on pense qu'elle est récente, la prudence incite à mettre en note le nom de son auteur et l'ouvrage où elle figure ou est explicitée.

De toute façon, lorsqu'il n'est pas possible d'aller à la source elle-même – tout n'est pas numérisé et les numérisations disponibles n'ont pas toujours été réalisées de façon satisfaisante –, il convient d'indiquer la source secondaire la plus proche possible du document dont on prend note. Deux conseils peuvent être ajoutés :

- éviter de conserver une référence de « 3^e main », c'est-à-dire de noter un texte cité par un auteur qui cite lui-même un autre auteur : vérifier sur le premier auteur !
- si on découvre une citation d'un auteur canonique dans une étude antérieure et qu'on veuille l'utiliser, ne le faire qu'après vérification dans une édition fiable, afin de vérifier le contexte et l'exactitude de la citation repérée.

Règle fondamentale :

toujours donner au lecteur la possibilité de vérifier l'origine des assertions.

II. MÉTHODES ET ORGANISATION DE LA RECHERCHE

Organiser sa recherche dépend des habitudes de travail acquises, mais exige aussi d'apprendre à anticiper les différentes étapes d'un travail qui, par définition, ne préjuge pas des réponses que le chercheur sera amené à exposer : le déroulement de la recherche s'accompagne souvent de remises en cause qu'il faut savoir faire, car évaluer des hypothèses n'entraîne pas de vouloir à tout prix les justifier ! Il faut tenir compte des découvertes, des faits contraires rencontrés, voire de hasards heureux et inattendus (ce qu'exprime la notion anglo-saxonne de « *serendipity* »).

A. Deux types distincts de bibliographies

Il importe de distinguer les publications qui constituent le corpus de la recherche (ce sur quoi elle porte) et celles qui servent d'appui et d'auxiliaires à cette recherche.

1. Bibliographie primaire

Le cœur d'une recherche en littérature est normalement constitué par une ou des œuvres, qu'il importe de bien connaître en travaillant sur des éditions à la fois fiables et commodas. Une des premières tâches d'un étudiant-chercheur qui a défini un sujet est donc de savoir comment il peut avoir accès aux textes qui vont constituer sa bibliographie « primaire », c'est-à-dire ce qui est l'objet même de son étude. Cette bibliographie inclut tout ce qui est du même niveau que cet objet : si, en travaillant sur des questions de versification concernant Ronsard, on est amené à faire appel à des mises en parallèle avec Du Bellay ou avec Apollinaire, ces derniers entrent normalement dans cette catégorie. Les avis d'un directeur de recherche, ou d'autres chercheurs, sont utiles pour discerner les limites possibles de cette bibliographie. Ils sont aussi utiles pour se repérer dans le marché assez vaste de beaucoup d'œuvres « canoniques », disponibles dans de nombreuses éditions, qui ne se valent pas toutes.

Il est nécessaire d'adopter comme édition de travail une édition qui donne un minimum de renseignements paratextuels (texte retenu, dates des différentes éditions, bibliographie...). Il faut en particulier être attentif à l'état du texte retenu, en fonction du type de recherche entrepris.

Dans les éditions critiques, l'usage est de prendre le dernier état revu par l'auteur : celui-ci est souvent amené à revoir ses textes pour en corriger les coquilles, mais aussi, jouissant d'un droit de repentir, il peut toujours le transformer à sa guise. La quasi-totalité des éditions allemandes de *Die Leiden des jungen Werther* (*Les Souffrances du jeune Werther*) reproduisent aujourd'hui le texte de la dernière édition publiée par Goethe en rejetant en notes les éléments propres à l'œuvre d'abord parue en 1774 : or, dès la 2^e édition (1787), Goethe a remanié son roman tant en apportant des modifications formelles que sur le fond, en gommant certains propos placés sous la plume de son héros, peut-être jugés désormais imprudents. Qui

souhaite travailler sur ce roman en le remplaçant dans le contexte de la littérature allemande de 1774 à intérêt à le faire sur une édition qui donne ce texte original (et renvoyant en notes les « variantes » des éditions ultérieures). Dans le cas d'ouvrages inachevés, l'éditeur a un rôle très important : *À la recherche du temps perdu* est disponible en plusieurs versions, qui sont pour une part des recompositions explicitées par les paratextes qui les entourent.

Il est sans aucun doute préférable d'avoir, pour les œuvres qui sont au cœur de la recherche, un exemplaire personnel : c'est un investissement financier prioritaire, dont il faut d'ailleurs tenir compte dans la définition du sujet. Il n'est pas toujours possible, à cause du coût, de disposer à sa guise de ces œuvres ; des emprunts à des bibliothèques sont possibles (en veillant à ne pas annoter comme on peut le faire sur des exemplaires personnels...). Enfin, quelle que soit l'édition de travail retenue, il n'est pas mauvais, une fois qu'on en a vu les apports, de consulter – en bibliothèque ou en ligne – d'autres éditions.

Dans l'état actuel de la technologie, il est préférable de ne pas retenir une édition numérisée comme instrument de travail de sa bibliographie primaire, même si la consultation d'une telle édition (un incunable, par exemple) peut être utile, voire indispensable.

A noter que dans les études de réception fait partie du corpus primaire tout ce qui relève directement de celle-ci : traductions, articles de journaux ou revues, lettres...

2. Bibliographie secondaire

La consultation des travaux qui forment la bibliographie secondaire (ceux sur lesquels on s'appuie ou que l'on critique) repose sur les mêmes précautions que pour la bibliographie primaire : notamment consulter le paratexte pour s'assurer de la date de première publication et des éventuelles modifications du texte.

Ces travaux sont des ouvrages et des articles, soit en version papier, soit en version électronique. Un chercheur débutant peut avoir chez lui des ouvrages fondamentaux sur les domaines qui l'intéressent, mais il a recours aux bibliothèques pour avoir accès à la plupart de ces travaux. Pour les travaux consultables en ligne, certains sont accessibles directement par internet ; de plus, beaucoup de bibliothèques (BnF et bibliothèques universitaires notamment) ont des abonnements permettant d'accéder à des revues en ligne payantes ; or la recherche la plus actuelle se trouve souvent dans les revues, qui adoptent de plus en plus une publication électronique : ces versions sont référencées de manière spécifique (pour l'ensemble des questions concernant les outils informatiques, voir le ch. 5).

1. Le choix des supports possibles

Prendre des notes implique d'emblée un choix : il ne s'agit pas de tout recopier, une sélection est inévitable. Il faut donc 1) prendre des notes en pensant à l'usage qu'on pourra en faire (ce qui implique peut-être d'en prendre plutôt plus que moins...) ; 2) le faire en ayant identifié clairement le document sur lequel on travaille. Il faut en effet, à la fois, retrouver sans erreur des notes remontant à plusieurs mois, parfois plusieurs années, et les utiliser en permettant aux lecteurs du travail d'identifier clairement et sans ambiguïté ce qui revient à l'auteur de la recherche et ce qui revient à ses sources, tant secondaires que primaires.

Sur cette base, il faut décider très vite des moyens pratiques de prendre ces notes, en fonction de ses habitudes de travail et de ses équipements, pour éviter d'avoir à bouleverser le mode de fonctionnement en cours de recherche. Une question préalable peut se poser : travailler en « tout électronique » ? faire une part aux notes sur papier ?

Quelques éléments du débat

L'avenir est très certainement dans le développement d'une documentation essentiellement virtuelle, logée dans un « cloud » ou tout autre procédé virtuel de stockage.

- la documentation et les notes prises peuvent être visualisées à tout moment et pratiquement en tout lieu.
- la numérisation facilite la prise de données (copier/coller) et leur transfert.
- elle facilite également les interventions sur les documents numérisés (notes prises, amorces de rédaction)

Ces avantages ont quelques revers :

- dépendance envers une machine complexe, qui peut se dérégler ou ne pas pouvoir être connectée au réseau internet pour des causes inconnues, et qu'il est en général difficile de réparer soi-même.
- il peut arriver qu'une fausse manœuvre (ou : un changement de matériel, un vol, une réparation, l'intrusion d'un logiciel malveillant...) entraîne la perte de tout ou partie d'une documentation. Rappelons qu'en plus des sauvegardes en ligne, une copie sur un disque dur externe ou plusieurs sauvegardes sur supports amovibles de type clés USB (utilisables sans connexion avec internet) est une précaution élémentaire.
- il n'est pas toujours possible de copier-coller directement un document, qui peut être protégé ; beaucoup de textes numérisés sont de plus volontairement incomplets afin de respecter, pareillement, le droit d'auteur.
- les sites internet sont volatiles, et peuvent disparaître ou être modifiés.
- on n'a pas toujours sous la main l'outillage électronique nécessaire ou une source d'électricité suffisante (transports)...

On peut penser qu'une solution mixte est envisageable ; à côté de dossiers informatisés, recourir au papier pour, par exemple : esquisser un commentaire, une suite

2. Identification des documents

Quelle que soit la fonction du document sur lequel on envisage de prendre des notes, il faut respecter des règles simples permettant une identification sans ambiguïté. Sans entrer dans le détail des normes de catalogage mises au point par et pour les bibliothécaires, on doit relever les indications exigées pour cette identification, en vue de la rédaction ultérieure des références bibliographiques (indispensables dans tout travail de recherche).

Deux catégories :

a) obligatoires

Rubriques à repérer et à renseigner

1. Nom, prénom(s) de l'auteur.
2. Titre de son travail (en distinguant *ouvrage*, « contribution à un ouvrage collectif », « article de revue »)
3. lieu et date de publication du travail, éditeur
4. pagination : « p. x-y » pour un article, nombre total de pages pour un ouvrage.

5. en cas de traduction : nom du traducteur, titre et date de la v.o.
6. en cas de publication en ligne : URL et date de consultation
7. en cas de publication en « archive ouverte » (par exemple dans HAL), préciser si la version consultée est le « preprint », le « postprint » ou le « reprint » (v. plus loin)

Quel que soit le mode de support des notes, on pourra consacrer, par souci de lisibilité de la fiche, une nouvelle ligne pour chacun d'eux (c'est ce qui sera fait pour les exemples de fiches ci-dessous). On peut aussi ajouter ou préférer une notation linéaire, où la référence sera directement présentée sous la forme correspondant à la norme de présentation des références bibliographiques (v. plus bas)

Chacun de ces éléments est important, et doit faire l'objet d'une grande attention. Une distinction absolument capitale à ce stade est celle entre : un ouvrage individuel ou collectif d'une part (titre en *italique*, ou souligné dans le cas de notes manuscrites) et, d'autre part, une contribution à un ouvrage collectif ou à une revue (titre de l'article ou du chapitre « entre guillemets »). De plus, la référence exacte d'un article dans sa version publiée doit en particulier être soigneusement notée lorsqu'on l'a consulté sur un site d'archives ouvertes (ex. HAL) ou d'autopublication (ex. Academia), où ce n'est pas toujours la version « éditeur » qui est publiée. On notera donc :

- Nom, prénom(s) : bien les distinguer, par ex. en notant toujours dans l'ordre le patronyme en majuscules, le(s) prénom(s) en minuscules (et au complet).

Attention aux patronymes qui peuvent être identiques à des prénoms (ROBERT, Marthe), au classement alphabétique des patronymes doubles (ANTUNES, António Lobo ; GARCIA LORCA, Federico) et des noms à particules (DU BELLAY, Joachim ; VIGNY, Alfred de). Il est inutile de renvoyer aux patronymes d'auteurs connus par leurs pseudonymes (Voltaire, Italo Svevo, Julien Gracq...) : en cas de doute, consulter le catalogue de la BnF, qui indique si le pseudonyme ou le patronyme est le terme adopté pour l'identification.

- titre : le reproduire complètement (même s'il est long...) et exactement ! Par ex. : *Finnegans Wake* (non : *Finnegans*), *Illusions perdues* (sans article).
- Renseignements concernant la publication : pour un ouvrage, noter à la suite : ville, éditeur, date. S'il s'agit d'une réimpression (par ex. celles réalisées par Slartine Reprints dans sa collection « Ressources »), donner la date du document sur lequel la réimpression a été faite (elle figure dans la collection mentionnée). Pour une revue connue, il n'est pas d'usage de noter le lieu et le nom de la maison d'édition ; pour des revues supposées moins connues (en particulier publiées hors de France...), l'indiquer entre crochets droits ; pour identifier un article paru dans la livraison 21/1 de 2016 d'une revue estonienne on écrit : *Interlitteraria* [Tartu], 21/1-2016. Cette précision n'est pas obligatoire mais est utile pour les chercheurs.
- pagination : pour un ouvrage, le nombre de pages (prendre la dernière numérotée) sans oublier les pages d'avant-texte en chiffres romains (non-obligatoire mais utile) ; pour une contribution dans un ouvrage collectif ou en revue, donner les pages de début et de fin (obligatoire).
- s'il s'agit d'une traduction : les traducteurs ont été longtemps les acteurs invisibles de la littérature. Si aujourd'hui les ouvrages traduits comportent des indications donnant le nom du traducteur, le titre de la version originale et la date du dépôt légal de celle-ci, ce n'était encore pas toujours le cas au XX^e siècle : noter ces éléments est obligatoire pour ces ouvrages. En cas de déficience de l'édition, les donner dans la partie utile (☛ point b.).

Les éléments obligatoires sont indispensables pour l'élaboration des références bibliographiques, qui figureront nécessairement dans la présentation du travail. Au fur et à mesure que ces fiches bibliographiques s'amoncellent, il est utile de les regrouper ensemble par ordre alphabétique d'auteurs ou, si elles font l'objet de fichiers informatiques séparés, dans un dossier clairement identifié où chaque fichier se verra attribuer un nom permettant le classement par ordre alphabétique et date (exemple : Notes-Bakhtine-1973.doc). Des logiciels comme Zotero, Mandalay ou Endnote permettent aujourd'hui de réaliser ce travail de compilation et de classement bibliographiques : les bibliothèques-universitaires proposent des formations à ces outils. Chaque chercheur choisira l'organisation qui lui convient le mieux, artisanale ou technologique. Les conseils qui suivent s'adressent à ceux qui choisiraient

la voie artisanale : la mise en page choisie reproduit à aspect d'une revue, par souci d'illustration et de lisibilité des différents éléments commentés.

Voici quelques exemples d'éléments obligatoires relevés dans des fiches, par ordre de complexité croissante.

- ouvrage d'un auteur contemporain dont il n'existe qu'une édition

DURAS, Marguerite
L'Amant
Paris, Éd. de Minuit, 1984
142 p.

- ouvrage d'un auteur contemporain dont il existe au moins 2 éditions

ERNAUX, Annie
Les Années
Paris, Gallimard, 2009 (coll. folio)
253 p.
[1^{re} éd. Gallimard, 2008]

On voit ici que la mention de la collection est importante dans cette fiche de travail, parce que l'ouvrage a été publié pour la première fois chez Gallimard en 2008, dans la « Collection blanche », avec une pagination différente.

- ouvrage d'un auteur canonique

FLAUBERT, Gustave
Madame Bovary. Mœurs de Province
Paris, Garnier Frères, 1971
LXVI-467 p.
[éd. de Claudine Gothot-Mersch]

On notera le titre complet du roman, pris sur la page intérieure de titre (non sur la couverture, qui se limite à *Madame Bovary*), la présence de pages numérotées en chiffres romains (ces 66 pages indiquent un paratexte important), la mention de l'éditrice scientifique, une des spécialistes les plus réputées de l'auteur. Cette mention signifie un choix du chercheur (ce peut être sur le conseil de son directeur), car l'éditrice a pris comme texte de base, non la dernière édition revue par Flaubert (Lemerre, 1874), mais celle parue en 1873 chez Charpentier ; elle s'en explique d'ailleurs au début de l'« Appendice critique » qui suit la dernière ligne du roman.

PRAZ, Mario
La Chair, la mort et le diable dans la littérature du XIX^e siècle. Le romantisme noir
 Paris, Denoël, 1977
 488 p.
 Tr. de l'italien par Constance Thompson Pasquali : *La Carne, la morte e il diavolo nella letteratura romantica* (1930)

Les indications concernant la traduction ne sont pas sans intérêt : l'original est ancien, et son titre a été modifié par l'édition française. Mais elles ne sont pas toutes prises sur l'édition française, qui indique un copyright de 1966. Il a donc fallu aller à la source.

– article publié dans une revue

HETZEL, Aurélia
 « Noires, belles, et après ? Reines de Saba africaines, de l'Éthiopie au Rwanda »
Revue de littérature comparée, oct.-déc. 2016, n° 2602,
 p. 203-424
 [La Bible et les littératures postcoloniales]

La mention de la dernière ligne signifie que la revue a un numéro thématique ainsi identifié.

– contribution à un ouvrage collectif

DETHURENS, Pascal
 « Une source méconnue de *Belle du Seigneur* d'Albert Cohen : Spiritisme de Sardou. Du vulgaire au sublime »
 dans : DUCREY, Guy (dir.), *Victorien Sardou, un siècle plus tard*
 P. U. Strasbourg, 2007, p. 259-268

L'abréviation P. U. vaut pour Presses universitaires. Le sigle sera développé dans la bibliographie définitive. Rappelons qu'il s'agit ici de fiches de travail ; les normes de présentation des références bibliographiques seront abordées au chapitre 7.

– article d'une revue en ligne

Deux cas se présentent, qui ne donneront pas nécessairement lieu à des différences au moment de l'établissement de la bibliographie, mais que le chercheur a sans doute intérêt à distinguer dans la phase de prise de notes :

Soit la revue paraît d'abord au format papier, puis est reprise en ligne, par exemple sur le site revue.org (qui héberge aussi des revues intégralement électroniques). Le

souci de préserver les ventes et les droits d'auteur de la revue amène souvent un délai (le plus souvent de deux ans) entre la parution d'un numéro et sa publication intégrale en ligne. Dans l'intervalle, les références exactes de chaque article et une présentation brève (résumé, mots-clés) sont disponibles en ligne, accompagnées d'une notification précisant la date à laquelle il sera accessible en intégralité sur le site.

BISTAGNE, Florence
 « Relire Plaute dans la facétie du Quattrocento : personnages, langue, mise en scène », dans *Cahiers de Recherches Humanistes et Médiévales*, 32, (2016-2), p. 175-187, Paris, 2016.
 Version électronique :
 [Publication en ligne disponible en 2019 sur revue.org]
<https://crm.revues.org/14102> (consulté le 19 avril 2017)

Soit la revue ne paraît qu'au format électronique, directement en ligne, tantôt sous la forme traditionnelle de fichiers .pdf (le plus souvent paginés comme dans une revue papier), tantôt dans une mise en page adaptée au format électronique, non paginée.

PLACIAL, Claire
 « Le génie des langues, notion poétique ou politique ? », dans
 Christine Lombez (dir.), *Traducteurs dans l'histoire, traducteurs en guerre, Atlantide*, n° 5, 2016, p. 9-20.
 Revue en ligne :
<http://atlantide.univ-nantes.fr/Le-genie-des-langues-notion>
 (consulté le 9 avril 2017)

À ces deux cas, qui chacun à sa manière correspondent pleinement à une publication en ligne, s'ajoute le fait de consulter en ligne une revue papier dont une version numérique reprenant exactement la mise en page de la version imprimée est rendue disponible sur des sites comme cairn.info ou jstor.org, accessibles via les abonnements numériques contractés par les bibliothèques universitaires. Même si votre situation semble alors être la même que si vous aviez consulté la revue papier en bibliothèque, il importe pareillement dans ce cas de préciser l'URL et la date de consultation.

D'autres ressources sérieuses, autres que des articles publiés dans des revues, sont disponibles sur internet. C'est par exemple le cas des « carnets de recherche » hébergés par le site Hypotheses.org, tenus par de nombreux universitaires dans le cadre ou non de projets institutionnels. Le sérieux de la publication est garanti par l'identité toujours apparente du ou des chercheurs, dont les qualifications sont aisément vérifiables en ligne. Après s'être assuré de ces garanties, on peut bien sûr être amené à consulter et donc à citer de telles références.

« 'Je suis noire et belle'. Sur les traductions de Ct.15 et sur l'importance du mot 'et' »
 Biller publié sur le carnet de recherches Hypothèses « Langues de feu » :
<http://languesdefeu.hypotheses.org/559> (consulté le 7 avril 2017)

Les éléments qui composent cette catégorie sont en fait assimilables à des notes prises par un chercheur soucieux d'efficacité. Ces notes représentent un travail qu'on peut estimer fastidieux (et sans objet immédiat), mais elles évitent souvent de recommencer ultérieurement des démarches déjà faites, mais dont on n'aurait plus de trace écrite. Assurément, les logiciels comme Zotero peuvent prendre en charge la plupart de ces éléments, si on les paramètre pour. Nous les détaillons ici pour en expliciter l'importance ou l'utilité dans la démarche de recherche qui, elle, ne saurait être automatisée...

- bibliothèque(s) où figure le document, avec sa cote exacte ; indiquer s'il est en libre accès (avec sa cote) ; pour les revues : dates de début et de fin (éventuelle) de la collection.
- document numérisé : noter à partir de quoi il est accessible (le site Gallica, par ex.) et sous quel titre ou référence (dans le cas de documents répétés sur internet). Indiquer s'il est téléchargeable et imprimable.
- si une bibliothèque qu'on consulte habituellement n'a pas le document, le noter (par ex. en rayant le sigle usuel), mais penser aussi à en suggérer l'acquisition au service des achats. Si le dispositif de la bibliothèque le permet, noter la date du retour d'un document qui a été emprunté.
- indications sur le contenu scientifique : y a-t-il une bibliographie ? un ou des index (des noms, des personnages...) ? On peut aussi marquer les manques dans ces domaines (il est utile de savoir que dans telle édition - ancienne, en général - de correspondance on ne trouvera pas d'index des correspondants).
- toutes précisions sur la date de 1^{re} publication. L'ouvrage ou l'article a-t-il été revu, corrigé, mis à jour ?
- dans le cas des traductions : quels éléments sont présents ? Nom du traducteur ? titre original ? date la 1^{re} publication de la traduction, de l'œuvre originale ? informations sur la traduction (revue, corrigée) ? En cas d'absence, noter les renseignements entre crochets droits.
- dans le cas d'une fiche sur une revue : indiquer si un index papier/numérique existe pour la collection (complète, ou partielle).
- si l'ouvrage figure dans une collection, noter celle-ci : elle peut contenir d'autres ouvrages concernant le sujet.
- comptes rendus : les présentations critiques d'un ouvrage (plus rarement d'une

— (après consultation du sommaire, sinon de la totalité) appréciation personnelle éventuelle, y compris comme : « malgré son titre, ouvrage sans intérêt »... Cette partie pourra éventuellement être rédigée dans une autre couleur afin de distinguer ce qui relève du jugement personnel de ce qui constitue des faits objectifs, en n'oubliant pas de respecter le passage d'une couleur à une autre.

Ces renseignements supplémentaires, placés à la suite des renseignements obligatoires et distincts d'eux, ne sont pas tous destinés à apparaître dans les références bibliographiques finales : ils peuvent constituer le début d'une fiche de notes prises sur l'ouvrage ou l'article et seront aussi une aide pour des recherches ultérieures.

COHN Dorrit perso (+ BENS/LH m 81A(33) 8°)
La Transparence intérieure. Modes de représentation de la vie psychique dans le roman

316 p. Coll. Poétique

tr. de l'anglais p. Alain Bony

v.o.: *Transparent minds: narrative modes for presenting consciousness in fiction*, 1978

BENS/LH m 81A(72) 8° + Google Books aperçu num.p. du début (non
réléché.)

→ trad. A. Bony prf. litt anglaise Lyon-II

[7] Note du tr : pbs posés par cit. à traduire

301-305 : liste des auteurs cités : srtt allem/autr. am/angl. fr. (+ rus. scand.)

307-307 : index des noms (auteurs avec œuvres, critiques)

2 grandes parties :

- | | |
|--|--------------------------|
| 1. Vie intérieure dans le récit à la 3 ^e personne | 1 ^{re} personne |
| 2. id. | id. |

Chaque chercheur a sa façon propre de procéder dans la prise de notes, tant sur les œuvres qui sont le sujet de sa recherche que sur les travaux critiques qu'il est amené à consulter. On peut toutefois énoncer quelques principes. Le premier est sans doute de trouver un équilibre entre le trop et le trop peu : le cours de la recherche entraîne nécessairement des compléments à apporter à une fiche initiale, des retours en arrière, des remords, des reclassements. Il est préférable de ne pas entasser à la file, sur un seul document, des renseignements de natures différentes.

a) notes sur les documents formant la bibliographie primaire

Il est commode de distinguer entre les documents des bibliographies primaire et secondaire. On a souvent les premiers sous la main, mais ce n'est pas toujours le cas, et il faut en retenir les passages qui paraissent importants dont on pense qu'on en fera usage, les commenter, et garder trace de ses propres commentaires. L'important est de garder rigoureusement le texte des auteurs et de réserver une place pour ses propres observations. Une solution possible consiste à partager une feuille A4 en deux, en réservant environ 2/3 pour le texte, et 1/3 (à droite) pour les remarques. Si on travaille sur ordinateur, il est très efficace de recourir, dans la barre d'outils, à « révision » et d'utiliser les options « suivi des modifications » et « commentaires ».

• 1^{er} exemple, tiré d'une lecture de *L'Illusion comique* dans la perspective d'un travail sur « tragique et baroque chez P. Corneille » ; les notes sont prises sur l'éd. des *Œuvres complètes* de Corneille par Georges Couton, 1980, t. I (Gallimard, 1980, Bibl. de la Pléiade)

<i>L'Ill. com.</i> OC I (texte éd. orig. 1639)	14-03-17
215 Acte II [Sc. 1 : Alc., Prid., vers 215-220 [Sc. 2 : Mat., Clin. vers 221-346] Clin. Quoi ! Monsieur, vous rêvez ! et cette âme hautaine Après tant de beaux faits semble être encore en peine ! N'êtes-vous point lassé d'abattre des guerriers, Soupirez-vous après quelques nouveaux lauriers ?	style tragique ?
[Mat déclare envisager choix entre 2 adversaires. Clin évoque difficulté à rassembler armée]	<i>Ill. com.</i> publ. après <i>Cid.</i> (p. 1637), mais joué avant ?
Mat 231 Mon armée ! ah poltron ! ah traître ! pour leur mort Tu crois donc que ce bras ne soit pas assez fort ! Le seul bruit de mon nom renverse les murailles, Défait les escadrons et gaigne [<i>sic</i>] les batailles, [v. 233-4 : cf. <i>Cid.</i> 175-176 ? « Reposer tout armé, forcer une muraille, Et ne devoir qu'à soi le gain d'une bataille » dit par Don Gormès, père de Chimène]	Empereurs = ?? allusion ?

Dans la partie gauche : numérotation des vers qui facilite la consultation d'autres éditions, texte noté, avec noms des personnages abrégés (Alcandre, Pridamant, Clindor, Matamore), et, entre crochets droits, des interventions du chercheur qui résume ou note un rapprochement avec une autre pièce. Dans la partie droite : trois remarques, qui sont autant de questions – à revoir ultérieurement. En haut, à gauche, figure la notation abrégée identifiant l'œuvre et l'édition utilisée, à droite, la date à laquelle les notes ont été prises.

• 2^e exemple, qui concerne un cas un peu plus complexe en raison des problèmes que pose l'œuvre retenue – et son auteur : *Divagations*, de Mallarmé. Celui-ci a très peu publié d'ouvrages de son vivant : essentiellement des recueils de textes préablement parus dans des revues ; c'est le cas de *Divagations*, un volume paru en mai 1897, peu avant sa mort (septembre 1898). Ce recueil composite rassemble des poèmes (en vers et en prose) et des articles critiques, parus entre 1684 et 1895. Comme il en existe une version numérisée sur Gallica, la fiche qui suit est rédigée sur cette édition, qui est la seule établie par Mallarmé et publiée de son vivant.

Mallarmé, Stéphane <i>Divagations</i> P. Bibliothèque Charpentier, E. Fasquelle, 1897 379 p.	[Gallica]	quelles éd. critiques ?
Ex. BnF : « Deuxième mille » sur 1 ^{re} de couverture sur fx-titre hommage mss de SM à « Madame Nelly Marras [...]	au v ^o d'hommage : « À paraître / Divagations / autres » suivi de liste d'œuvres de SM	ouvrage paru ? posthume ?
titre intérieur [1] page en ital, non signée, 3 § (de SM qui dit « je ») 1 ^{re} section : « Anecdotes ou poèmes »	-----	sections non numérotées
[367] section « Table /avec / bibliographie » [369]-374 « Bibliographie » = provenance des textes, datée « Valvins – Novembre 1896 »	[375]-377 Table [des matières]	combien ? section convient-il ?
[379] erratum d'1 p. 4 ^e de couverture : liste d'ouvrages de la « Bibl. Charpentier » chez Fasquelle		existence d'éd. les donnant ds ordre de publication ? textes non identiques ?
		en tenir compte ?

Cette fiche décrit (en partie) le volume – et pose des questions, dont la principale est de savoir s'il existe une ou des éditions critiques qui puissent servir de base pour un travail de recherche. En effet, la « Bibliographie » établie par l'auteur signale qu'il s'agit d'« études [...] distraitées de leur publication ayant cours, accrues d'autres ou rejointoyées et refondues » ; si quelques renseignements sont ainsi donnés, ils sont imprécis (peu de dates, peu de précisions sur la répartition des textes entre les différents supports de la première publication...) et l'auteur fait planer l'incertitude

sur les modifications apportées. Cette fiche une fois établie, éventuellement complétée (par le nombre de sections – terme qui n'est pas de Mallarmé), est-il possible de répondre aux questions, à commencer par celle de l'édition de travail ?

La consultation du catalogue de la BnF établit facilement qu'il y a plusieurs éditions soit d'*Œuvres complètes* de Mallarmé, soit d'*Œuvres choisies* ; on trouve choix a été fait (certaines éditions précisent d'ailleurs *Œuvres choisies*) ; on trouve quelques éditions de *Divagations*, mais celles-ci sont le fait d'universitaires qui regroupent le recueil avec d'autres textes de l'auteur. En consultant ces éditions – notamment celles d'Y.-A. Favre (*Œuvres*, P. Garnier, 1985) et de B. Marchal (*Œuvres complètes*, P. Gallimard [Bibl. de la Pléiade], 1998, 2 vol.) – on note que le texte de 1997 s'est dégradé au fil des rééditions (coquilles, modification de l'ordre des textes). C'est donc à l'une de ces deux éditions qu'il est préférable de s'adresser : l'ancienne édition en un volume des *Œuvres complètes* dans la « Bibl. de la Pléiade » en 1951 n'est pas fiable, elles donnent tous les renseignements permettant de s'approcher du travail de recomposition effectué par Mallarmé, qui avait écrit au début de la « Bibliographie » de son recueil qu'il fallait tenir compte de « quelque intention préalable de sa part ». Le même avait d'ailleurs rédigé une bibliographie de même type pour l'édition de ses *Poésies* qu'il avait préparée dans les dernières années de sa vie et qui parut en 1899 chez l'éditeur bruxellois Deman, avec une dernière ligne malicieuse : « Tant de minutie témoigne, inutilement peut-être, de quelque déférence aux scolastes futurs »...

- Le 3^e exemple est tiré d'une recherche portant sur « Zola face à la critique théâtrale de son temps » (rappelons qu'un texte critique est susceptible de faire partie de la bibliographie primaire : c'est le genre de la recherche qui détermine la répartition primaire/secondaire). Dans *Le Naturalisme au théâtre*, paru en 1881, se trouve un chapitre intitulé « Polémique ». Cette polémique concerne Francisque Sarcey, un des pontes de la critique théâtrale parisienne. La fiche, distincte de la fiche bibliographique complète (les abréviations en haut à gauche sont celles du chercheur), est présentée en deux temps marquant deux étapes de la recherche.

Le premier temps est celui-ci :

Zola <i>Nat. th.</i> OC, CLP, 11, 379> 21-01-17 [379]	
Polémique I	
Mon conf, Fr Sarcey, a bien voulu discuter mes opinions en matière d'art dram. [Z face à reproche « insulter nos gloires ».] J'ai écrit qqe part [...] que les œuvres dramatiques contemporaines n'étaient pas, selon moi, des chefs-d'œuvre : « les planches sont vides. » Là-dessus, M. Sarcey se fâche et me répond [cit de Sarcey, dizaine de lignes, qui nomme Augier, Al Dumas, Labiche, Meilhac et Halévy, d'Ennery, Sardou. Z maintient planches vides mais] jamais les planches n'ont été plus encombrées [des talents, pièces intéressantes, ms pas de génie comme Balzac pr roman] [380]	p. Charpentier 1881. Recueil d'articles. Biblio 557. V. aussi 535 art. paru quand et où ? sous q. titre ? RECHERCHER début du ch. « qq part » : où et quand ? RECHERCHER à revoir : précisions ? Z. cite texte exact, paru où ? VÉRIFIER
[Z voit en Sar un critique trop myope, à cause de manque de recul]	

L'intitulé (colonne de gauche, haut), avec ses abréviations, renvoie à : *Le Naturalisme au théâtre* de Zola, les notes étant prises sur le tome 11, pages 379 sqq. de l'édition des *Œuvres complètes* du Cercle du Livre précieux, avec la date à laquelle ces notes ont été prises. En haut de la colonne de droite on trouve la date et la maison d'édition (publié Charpentier 1881), ainsi que divers renseignements sur ce qu'apporte l'édition consultée.

La colonne de gauche reproduit directement les parties du texte de Zola qui ont paru intéressantes : les parties entre crochets droits [] signalent des résumés d'autres passages avec, si nécessaire, la mise entre guillemets « » de courts textes dus à Zola. Les changements de page sont également signalés entre crochets droits. Dans la partie droite, les commentaires indiquent les réflexions suggérées par le texte, intégrant des informations prises sur-le-champ ou des questions à revoir plus tard.

Des recherches immédiates ou ultérieures permettront de résoudre certaines des questions :

- la 1^{re} publication de la 1^{re} partie de « Polémique » a lieu dans la « Revue dramatique et littéraire » que Zola tient dans le quotidien *Le Voltaire*, le 29 octobre 1878. Il s'agit d'une reprise intégrale.
- l'article de Sarcey a été publié dans *Le Temps*, 21 octobre 1878, à propos de la publication par Zola, la même année, de son *Théâtre* (qui contient 3 pièces),

sous le titre « Le théâtre et les préfaces de Zola ». Il est reproduit dans le recueil *Quarante ans de théâtre* que le critique publie en 1902, t. VII, p. 7-8. Il y a quelques très légères différences entre ce texte et celui que cite Zola, qui ne portent pas sur le sens.

- les termes « les planches sont vides » apparaissent, sauf erreur, à la p. XVI de la Préface que Zola donne à sa pièce *Les Héritiers Rabourdin*, publiée en 1874, après un échec de la représentation.

Dans un second temps (qui peut être morcelé), on reporte ces renseignements sur la fiche électronique précédente, en remplaçant les questions par des réponses. Si on constate qu'on n'avait pas noté un passage de l'article de Zola qui, après réflexion, paraît important, il faut le rajouter (facile sur document informatique) ; on n'oubliera pas de **mettre à jour la date de ces notes ainsi transformées**. La fiche se présentera alors comme suit.

Zola <i>Nat. th.</i> OC, CLP, 11, 379> 24-01-17 [379] Polémique Mon conf. Fr Sarcey, a bien voulu discuter mes opinions en matière d'art dram. [Z face à reproche « insulter nos gloires ».] J'ai écrit qqq part [...] que les œuvres dramatiques contemporaines n'étaient pas, selon moi, des chefs-d'œuvre : « les planches sont vides. » Là-dessus, M. Sarcey se fâche et me répond [cit de Sarcey, dizaine de lignes, qui nomme Augier, Al Dumas, Labiche, Meilhac et Halévy, d'Ennery, Sardou.	p. Charpentier 1881. Recueil d'articles. Biblio 557. V. aussi 535 art. paru quand et où ? sous q. titre ? RECHERCHER. <i>Voltaire</i>, 29-10-78. Repr. intégr. Le ch. du vol. comprend art. rédigés 1876-1878. À VOIR ? début du ch.
Z maintient planches vides mais jamais les planches n'ont été plus encombrées [des talents, pièces intéressantes, ms pas de génie comme Balzac pr roman] [380]	« qq part » : où et quand ? RECHERCHER Préf. <i>Hér.</i> <i>Rab.</i>, 1874, XVI, à revoir : précisions ? Z. cite texte exact, paru où ? VERIFIER cite Sar, <i>Le Temps</i>, art. du 21-10-78 (repris ds 40 ans). Sar les qualifie d'écrivains de 1^{er} ordre, ms pièces citées aujourd'hui inconnues
[Z voit en Sar un critique trop myope, à cause de manque de recul]	

D'autres commentaires viennent s'ajouter au fil d'une relecture de « Polémique », posant d'autres questions qui susciteront, le cas échéant, d'autres recherches ; ainsi Sarcey ne semble pas tenir compte du fait que Zola a écrit la Préface des *Héritiers Rabourdin* en 1874. Une remarque a été ajoutée sur la com-

position de l'article « Polémique », laquelle n'avait pas d'abord retenu l'attention, donnant ainsi lieu à une nouvelle recherche possible.

b) notes sur un ouvrage critique

L'annotation d'un ouvrage critique (ou d'un article critique) se fait le plus souvent en fonction du sujet de la recherche en cours, et néglige, par conséquent, certains aspects, jugés non pertinents à ce moment. La prudence est toutefois de règle, car telle interprétation ou tel exemple n'est parfois compréhensible qu'en fonction de l'ensemble de l'ouvrage.

Soit par exemple un chercheur intéressé par un sujet comme « le rôle du moi dans la prose fictionnelle d'Albert Camus ». Ses recherches bibliographiques le conduisent à découvrir *La Transparence intérieure*, l'ouvrage de D. Cohn cité plus haut. Un réflexe de chercheur est de consulter avant toute lecture la table des matières (ou le sommaire, fréquent chez les auteurs anglo-saxons). Très vite, on comprend qu'on a affaire à un ouvrage bien structuré et clair ; il est aisé de constater que Camus a deux ouvrages cités, et de relever les pages indiquées par l'index : il faut donc rédiger une fiche. On a vu plus haut quelle forme elle pouvait prendre. Voici, dans le cas évoqué, ce qu'on peut lui ajouter, ou rédiger sur une fiche autonome.

Cohn, D. <i>Transparence int.</i>	LH m 81A(33)
2 grandes parties :	
1. Vie intérieure dans le récit à la 3 ^e personne	
2. id. 1 ^{re} personne	
Camus : <i>Chute</i> , 204-205, 208. Renégat : 83, 208, 221, 297	
Av.-Prop. 9-11 : textes 1850-1950 / démarche typologique / renvoi à Genette	
pbs de trad. des exemples : critères sémantiques > pas trop de pb. pr ex.	
1) 3 catégories ds récit à la 3 ^e personne : R cité.	
2) 3 catégories ds récit à la 1 ^{re} p. : R + Ch	
86 cit = Pl. 62, 1379-1591 importance de dernière phrase, transforme en monologue rapporté.	
208 : R comme « monologue autobiographique ». « Isolement muet »	
pb de communication	
224 (réf. à Kafka Terrier)	
297 (auteur pas identifiable à narrateur)	
204-5 : § sur Ch ≈ mono intérieur ? Réponse DC : « oui et non »	
Ch : vraiment locuteur intérieur ? réponses faites à questions (reconstituables !) d'auditeur-interlocuteur !	
208	
DC n'évoque pas <i>Peste</i> : cas de Rieux, fin de V ^e Partie ? Y a-t-il variantes ?	
139 : « monologues cités » ?? ch 3 : absent de terminologie antérieure ? catégorie suppl ?	

Cette fiche, reproduite avec ses abréviations (qui ne font pas de différence graphique entre un *roman* et une « nouvelle ») met entre guillemets les termes mêmes de D. Cohn et met en gras (sur document papier : souligner en rouge ?) des désaccords possibles avec sa position. La référence à Genette est un témoin d'autres autorités à consulter. Les pages rayées signifient qu'elles ne concernent pas *La Chute*. La dernière ligne a pu être ajoutée lors d'une relecture attentive de l'ensemble de l'ouvrage. La question notée sera résolue en consultant l'original : D. Cohn a écrit « quoted ones », *ones* se référant à *monologues*, employé plus haut ; il s'agit de la même catégorie que celle des monologues « rapportés », expression choisie par le traducteur comme titre du chapitre 2.

Les notes sur les œuvres et les critiques doivent être lisibles pour leur auteur, aisément consultables à tout moment, prêtes à être complétées ou vérifiées. Le travail informatique exige que la date de mise à jour du document soit toujours indiquée : le chercheur doit travailler sur le dernier état de l'annotation du texte. Si la prise de notes se fait uniquement en version papier (rappelons que le format A4, recto seul, est alors la meilleure solution), il faut veiller à laisser des espaces pour ratures ou ajouts.

4. Notes (personnelles) sur le sujet traité

La personnalité de chaque chercheur est ici encore davantage prépondérante. Ces notes, qui évoluent au cours de la recherche, concernent tout ce qui touche à l'aspect intellectuel de la recherche et on pourrait les regrouper sous une rubrique « idées » : réflexions, projets de plan, recherches à faire, contacts à prendre, etc. Comme il a été dit, il convient de ne pas les mélanger avec les notes du type précédent.

Il est plus délicat de définir quelles espèces de notes il faut prendre, car chaque recherche induit des comportements particuliers. Une préoccupation constante doit guider le chercheur : quelle est la part de l'originalité de ce que j'avance, d'abord par rapport aux œuvres ou à l'écrivain dont je m'occupe : pourrait-on dire la même chose d'autres œuvres, d'un autre écrivain ? Par exemple, faire de l'ambiguïté la caractéristique d'un écrivain n'est qu'une banalité qui pourrait concerner tout écrivain ! Également penser à ceux qui ont déjà écrit sur le sujet : est-ce que je ne répète pas une idée émise par d'autres ? Dans une recherche à ses débuts, il est malaisé d'avoir ces questions en tête, mais les relectures des notes doivent y inciter.

Ces relectures, en parallèle avec de nouvelles notes, entraînent à transférer des fiches, à regrouper des fichiers, parfois à en ouvrir d'autres. Il est donc utile de marquer, dans un espace réservé à cet effet, des indications comme : voir [tel fichier], concerne aussi [tel problème], envisager dossier [sur], rechercher, consulter [tel chercheur]...

C. Organisation des dossiers

Organiser les dossiers se fait au fur et à mesure que la recherche avance. Le classement est fonction des orientations de sa recherche et de la personnalité du chercheur, mais quelques principes peuvent guider celui-ci. Il est essentiel de constituer un ensemble qui répertorie clairement la documentation et l'usage qu'on pense en faire. Chaque chercheur doit trouver la formule qui lui convient. Un travail direct sur support informatique (aisément transposable sur papier) peut être organisé sur trois niveaux. Le niveau de base est celui du **fichier** : document consistant en notes sur une œuvre, sur un ouvrage critique, sur une idée de plan, etc. ; ces fichiers sont regroupés en **sous-dossiers**, en fonction de rubriques comme : notes sur corpus, bibliographie secondaire, idées, etc. ; ces sous-dossiers sont eux-mêmes regroupés dans le **dossier** général, celui qui a pour titre le sujet du travail. Cela signifie, dans cette organisation numérique, que les sous-dossiers sont rangés sous forme de dossiers dans le dossier général (qui est un de ceux qui figurent, en plus ou moins grande quantité, dans la liste établie par l'ordinateur).

Exemple d'arborescence possible :

Dossier principal : Mémoire

Sous-dossiers :	Bibliographie	Plans	Fiches	Idées	Notes sur corpus
	Fichiers :		Ouvrages critiques	Fichiers :	
	- Biblio-au-12-12-17			- Corpus poss au 19-09-17	
	- Biblio-au-15-01-18			- Films à voir-17-10-17	
	- ...			- Litt et arts-19-10-17	
				- ...	

Parmi les types de « sous-dossiers » signalés, celui des notes « Idées » s'est complexifié et les fichiers qui le constituent ne sont pas toujours homogènes par rapport à l'intitulé qui leur a été donné et a peut-être été modifié. On hésite aussi parfois entre deux ou trois possibilités pour classer un document dans tel ou tel fichier : dans ce cas un copier/coller (ou une photocopie) est possible, en indiquant d'où vient le document. Toutes ces manipulations impliquent que les fichiers et les sous-dossiers aient des dénominations claires, permettant une identification rapide.

Il arrive aussi qu'on ne sache pas d'emblée où ranger telle idée, telle opinion, tel ouvrage : rien n'empêche de prévoir un fichier, voire un sous-dossier fourre-tout, dans l'attente, lors d'une consultation ultérieure, d'une meilleure appréciation de l'emploi possible des documents. Il est en effet nécessaire, tout en enrichissant les fichiers, de consacrer du temps, de temps à autre, pour les parcourir : a-t-on donné suite aux questions qu'on s'était posées ? y a-t-il de nouveaux éléments qui mettent en cause telle idée ? y a-t-il des chevauchements, des redites ? les références bibliogra-

priques sont-elles suffisamment précises et lisibles ? faut-il ouvrir d'autres fichiers ? en renommer certains ? etc.

Il arrive aussi – et enfin – un moment où il faut décider de déclarer achevée la quête des documents tant primaires que secondaires. Cette décision est parfois prise sous la contrainte d'un calendrier inexorable, mais elle gagne à être une décision ferme, à ne révoquer que sous de graves raisons.

D. Vers un plan d'exposition de la recherche

Présenter les résultats de sa recherche, par oral ou par écrit, ne coïncide pas, en général, avec la chronologie de l'élaboration de celle-ci. Les classements et reclassements des fichiers et des dossiers au cours de la recherche suggèrent souvent des idées de plan possibles : avant le passage à la rédaction proprement dite (☛ ch. 7 les détails relatifs à la rédaction elle-même), il importe d'avoir un plan, au moins sommaire. Le plan est une pièce maîtresse qui se construit à partir des résultats de la recherche ; de ce fait, il n'existe pas de plan-type qu'il faudrait respecter, en dehors du schéma rhétorique simple qui consiste à encadrer l'exposé par une introduction et une conclusion. Quel que soit le modèle vers lequel on penche, un plan est en effet indispensable avant de passer à la rédaction. Des projets ou des esquisses peuvent survenir, plus ou moins tôt, au cours des recherches, et, finalement s'imposer ou être abandonnés ; plusieurs combinaisons, plus ou moins compatibles entre elles, peuvent également passer par l'esprit. Toutes ces « idées de plan » sont à noter, regroupées dans un dossier dédié : on pensera à soumettre au directeur de recherche la version la plus aboutie à un moment donné, afin de pouvoir avancer sur des bases plus fermes.

Il existe en France une tradition propre aux études littéraires : celle de la dissertation, longtemps exercice privilégié de l'enseignement secondaire puis des études supérieures. L'exposé d'une recherche n'est pas une dissertation, encore moins une dissertation composée en trois parties divisées elles-mêmes en trois sous-parties (et ainsi de suite...), et il faut abandonner totalement cette structure formelle et artificielle. Exposer une recherche, c'est proposer une démonstration qui doit être convaincante. Cette démonstration peut être menée de différentes manières.

En simplifiant à l'extrême, on peut distinguer deux grands types de plan. Celui le plus pratiqué dans la tradition universitaire française vise à mettre en place une argumentation logique qui aboutit à placer en dernier ce qui est le plus important ou le plus original ; celui davantage utilisé dans la tradition anglo-saxonne consiste à exposer d'abord le plus important, et à l'accompagner ensuite de considérations annexes. Ces deux modèles aboutissent évidemment à des plans sensiblement différents.

C'est à chaque chercheur de déterminer le genre de plan qu'il veut suivre. On ne saurait raisonnablement établir de façon générale une liste de comportements à recommander : plusieurs stratégies ou tactiques sont possibles, y compris celle qui

consiste à essayer d'expliquer ce qu'est sa recherche à un proche qui n'y connaît rien. L'élaboration du plan est en général au cœur des discussions avec un directeur de recherche : un accord sur ce point est capital.

Toute recherche est nouvelle, même pour le plus chevronné des chercheurs, qui doit sans cesse adapter ses méthodes d'investigation, et un chapitre comme celui-ci ne présente que quelques exemples. Pour le conclure, voici un rappel de quelques règles essentielles.

- Travailler de première main autant que possible ;
- Distinguer clairement dans ses notes ce qui relève du fait et ce qui relève du commentaire personnel ;
- Garder une trace écrite et clairement répertoriée de toute recherche, même lorsqu'elle ne semble pas immédiatement pertinente.
- Échanger régulièrement avec son directeur de recherche.